

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/26
Séance du 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 17 mai 2023	
Nombre de Membres en exercice : 18	
Nombre de Membres présents : 14	
Nombre de suffrages exprimés : 18	
Votes Pour : 18	
Vote Contre : 0	
Abstention : 0	

Présents : MM LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, Mmes LABONNE-NOLLET Laurie, MORIN-DESMURS Michèle, MM DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, BUSSEUIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel , CLEMENT Pascal.

Procuration : Mme. MATHUS Véronique à Mme CLEMENT Nathalie, Madame MARTINOT Noémie à Monsieur BERDAGUE Patrick, Mme MUNCH Armelle à Mr DESCHARNES Samuel, Mme DELANGLE Sylvie à Monsieur LAROCHE Daniel

Le secrétariat a été assuré par : Mme Nathalie CLEMENT

Objet : Dénomination des espaces publics non référencés

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation, des places publiques et jardins est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination de certaines places, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les propositions présentées.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** les noms attribués aux places et lieux publics suivants :

Localisation	Nom retenu
Rue de l'hôpital	Place Bernard Dufoux
Rue des sapins/impasse du belvédère	Square Marie-Agnès et Clotilde Gaillard
28 rue Lamartine	Place Lucien Lapalus

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

.....05/06/2023.....

Acte contresigné le05/06/2023.....

Le Maire, C. LAVENIR

La SUFFRANC,
N. CLEMENT

Le Maire,

Christian LAVENIR

